

Info travaux

TRAVAUX DE NUIT

Aménagement cyclable Quai des Chartrons et Quai de Bacalan à Bordeaux

Bordeaux, le 28 juillet 2025,

Nous vous informons de la programmation de travaux de nuit nécessaires à la réalisation des revêtements définitif des chaussées des Quais des Chartrons et de Bacalan.

Ces travaux sont prévus pour **3 nuits** consécutives : **entre le 04 et le 06 août 2025.**

Durant ces travaux, **ces voies seront fermées la nuit entre 20h à 6h.**

Suivant les conditions météorologiques ces travaux pourront être prolongés aux nuits suivantes et nécessiteront les restrictions de circulation suivante :

- La circulation sur le quai des Chartrons et le quai de Bacalan sera interdite dans le sens de circulation Bordeaux centre vers la rue Lucien Faure **de 20h à 6h**. La circulation dans l'autre sens sera maintenue (de la rue Lucien Faure vers Bordeaux centre).
- Le quai des Chartrons sera fermé à la circulation à partir du carrefour avec le cours de la Martinique. Une déviation sera proposée par le cours de la Martinique, le cours Portal, le cours Balguerie Stutzenberg pour rejoindre la rue Lucien Faure.
- Depuis le cours du Médoc et depuis la rue Edouard Vaillant il ne sera pas possible de rejoindre les quais en direction de la rue Lucien Faure.
- L'accès au parking hangars des quais sera fermé de **22h à 03h**. A noter que la sortie du parking restera ouverte pendant ce chantier.
- Le stationnement des véhicules sera interdit sur les quais des Chartrons, côté Garonne.
- La circulation sur la voie de desserte des riverains, située le long des façades des immeubles quais des Chartrons et de Bacalan, sera maintenue.

La plus grande prudence est recommandée en abordant cette zone de chantier et il est conseillé, dans la mesure du possible, de contourner largement ce secteur.

L'équipe projet est à votre écoute.

Pour toute question liée au déroulement des travaux, vous pouvez contacter la médiation de chantier :

chantiers.reve@bordeaux-metropole.fr



Plan de modification de circulation

Nuits du 4/5/ 6 août 2025

